

## PROCÉDÉS D'ÉVALUATION

### **I. Procédé d'évaluation préalable**

Pour débiter votre formation une évaluation de vos compétences, d'une durée approximative d'une heure, va être réalisée.

### **A) Parcours de formation**

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation adapté et sera accompagné d'une proposition chiffrée.

### **B) Items évalués**

Cette évaluation nous permettra d'évaluer :

- Vos capacités et connaissances sensorimotrices
- Vos capacités de compréhension et de traitement
- Vos aspects émotionnels et affectifs
- Vos facteurs de volonté
- Vos capacités de perception, d'analyse et de décision
- Vos capacité d'attention et de mémoire de travail

### **C) Les moyens utilisés**

Cette évaluation est effectuée à l'aide d'un logiciel informatique sur tablette numérique.

### **D) Information du public**

Le procédé d'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'établissement

## PROCÉDÉS D'ÉVALUATION

### **II. Procédé d'évaluation de mi-parcours**

Au cours de votre formation, une évaluation de mi-parcours sera réalisée afin de vous permettre de situer vos avancées et ainsi pouvoir appréhender au mieux votre positionnement tout au long de votre formation.

#### **A) Parcours de formation**

Cette évaluation permettra de vous orienter et de vous rendre compte des compétences techniques qu'il vous restera à acquérir au cours de votre formation.

#### **B) Items évalués**

Cette évaluation de mi-parcours, vous permettra d'évaluer vos capacités à :

- Maîtriser votre véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et à circuler dans des conditions normales

#### **C) Les moyens utilisés**

L'évaluation s'effectuera à bord du véhicule prévu à cet effet. Vous aurez également à votre disposition le livret de suivi électronique de l'élève, afin de suivre la progression en cours.

#### **D) Information du public**

Le procédé d'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'établissement.

## PROCÉDÉS D'ÉVALUATION

### **III. Procédé d'évaluation de fin de parcours**

Une fois votre formation effectuée, une évaluation de fin de parcours sera réalisée afin de pouvoir apprécier vos compétences acquises et ainsi vous permettre de valider définitivement votre formation.

#### **A) Parcours de formation**

Cette évaluation permettra de vous préparer au mieux à votre examen officiel de conduite. Elle regroupera toutes les connaissances vues au cours de votre formation et permettra de faire un bilan de vos compétences.

#### **B) Items évalués**

Cette évaluation de fin de parcours, vous permettra d'évaluer vos capacités à :

- Maîtriser votre véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et à circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec des autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

#### **C) Les moyens utilisés**

L'évaluation s'effectuera à bord du véhicule prévu à cet effet, et un examen blanc sera effectué. Vous aurez également à votre disposition votre livret de suivi électronique.

#### **D) Information du public**

Le procédé d'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'établissement.